

## OU DORMENT LES DEMANDEURS D'ASILE A PARIS ?

### INSTITUTION PARTENAIRE

France terre d'asile

24 rue Marc Seguin, 75018 Paris

[www.france-terre-asile.org](http://www.france-terre-asile.org)

Association loi 1901

### PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Sara DANESHVAR, Directrice adjointe de l'urgence

### PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

France terre d'asile a été créée en 1971 pour promouvoir et défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les droits humains. L'association s'est ensuite progressivement imposée comme une référence dans le secteur de l'asile, d'abord en tant que gestionnaire du dispositif national d'accueil puis via ses dispositifs en France. Elle accompagne et prend en charge les personnes en besoin de protection, notamment les demandeur·euse·s d'asile, mais également les personnes réfugiées ou les mineur·e·s isolé·e·s étranger·ère·s. En 2023, l'association est présente dans 60 villes, 11 régions, à travers l'animation d'une centaine de dispositifs et services qui accompagnent plus de 12 000 personnes chaque jour.

Parmi ces structures, la Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile (Spada) de Paris dispose de la plus importante file active de France – la file active comprend l'ensemble des personnes actuellement accompagnées par la Structure : environ 20 000 demandeur·euse·s d'asile y sont domicilié·e·s. Ces personnes sont orientées vers le dispositif après le dépôt de leur demande d'asile pour y bénéficier d'une domiciliation et d'un accompagnement social et administratif en l'absence d'une proposition d'hébergement et de prise en charge dans le Dispositif national d'accueil (DNA). Elles n'ont donc pas de solution d'hébergement stable proposée par l'Etat.

Une enquête flash réalisée au début de l'année 2023 sur un panel de 248 personnes a mis en lumière plusieurs enjeux :

- La diversité des raisons ayant mené à une absence de proposition d'hébergement par l'Etat : non-éligibilité aux conditions matérielles d'accueil habituellement proposées aux demandeur·euse·s, refus d'hébergement par l'usager·ère, etc.
- La pluralité des solutions d'hébergement trouvées par les personnes : hébergement provisoire chez des proches, locations dans la communauté, etc.
- Une diversité des profils des usager·ère·s interrogé·e·s .

### CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

L'objectif du projet est double. Il s'agit à la fois de produire une enquête sur l'hébergement à travers l'échantillon fourni par la Spada de Paris en ayant pour cible les personnes accompagnées par celle-ci et de nourrir le plaidoyer de France terre d'asile, sur le besoin d'un accueil digne des personnes en recherche de protection en France, et particulièrement à Paris.

Direction de la vie étudiante

Il s'agira tout d'abord pour les étudiant-e-s d'analyser les leviers d'hébergement du public accompagné. Il s'agit des différents moyens ou facteurs qui peuvent influencer l'hébergement des usager-ère-s. Cet axe de travail s'articulera autour de :

- Une enquête sur les modalités d'hébergement des demandeur-euse-s d'asile via la réalisation de questionnaires quantitatifs et d'entretiens qualitatifs auprès des personnes accompagnées par la Spada
- Un travail collaboratif transverse avec d'autres dispositifs de l'association afin de tracer le parcours d'hébergement des demandeur-euse-s d'asile (Dispositif Maraude Migrants 75, Hébergements d'urgence pour demandeur-euse-s d'asile, Centres d'accueil pour demandeur-euse-s d'asile etc.)
- L'analyse des résultats obtenus.

Sur la base de l'analyse, des recherches initiales et des entretiens réalisées dans la première partie du projet, les étudiant-e-s devront à la fin du projet présenter une stratégie de plaidoyer basée sur un diagnostic des modalités d'hébergement des demandeur-euse-s d'asile en lien avec les situations individuelles et sur l'impact du sans-abrisme sur la situation des personnes.

Ces recherches permettront notamment de nourrir le plaidoyer de l'association sur l'accueil digne et plus spécifiquement sur le rétablissement des conditions matérielles d'accueil (CMA) pour les demandeur-euse-s d'asile.

## **PRÉREQUIS SOUHAITÉ POUR LES ÉTUDIANTS (FACULTATIF)**

Une connaissance des techniques d'enquête et/ou la maîtrise de langues étrangères telles que l'arabe, le dari, le pashto seraient un atout.

## **EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?**

Le projet proposé permettra de mieux comprendre les publics accompagnés pour mieux adapter l'accompagnement par les équipes des structures de premier accueil pour demandeurs d'asile mais aussi pour nourrir le plaidoyer de l'association et ainsi de contribuer à l'exercice d'un droit fondamental, le droit d'asile.

## **RÉSULTATS ATTENDUS**

Les étudiants devront produire un rapport d'enquête ainsi qu'une stratégie de plaidoyer.

## **COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE ?**

Le rapport d'enquête ainsi que la stratégie de plaidoyer développée sur cette thématique permettront de nourrir le plaidoyer global de l'association. Une série de recommandations pourrait être transmise aux administrations.

## **QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?**

Les bénéficiaires seraient les publics accompagnés par la Spada de Paris ainsi que les professionnels travaillant dans la structure. De manière plus globale, ce projet bénéficiera à toutes les autres personnes en demande d'asile et aux professionnels du secteur

## MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Lors d'une première réunion, le projet sera présenté aux étudiants avec la présence des équipes France terre d'asile permettant ainsi de poser les bases des méthodes d'enquête et de leur restitution.

Une deuxième réunion permettra de valider la méthodologie finale.

Une phase d'immersion au sein des dispositifs sera organisée afin de comprendre le parcours du demandeur d'asile à Paris : participation à une maraude d'information des personnes exilées à la rue et visite d'un dispositif d'hébergement pour demandeurs d'asile.

Le lieu d'enquête étant la Spada de Paris, les étudiants seront guidés par l'équipe du dispositif afin d'appréhender les enjeux de l'accompagnement effectué par les professionnels auprès des usager-ère-s de la Spada.

Des réunions mensuelles physiques ou en visio-conférence seront organisées avec l'équipe chargée du projet au siège afin de faire le point sur l'avancement du projet.

Concernant la rédaction du rapport, le plan sera discuté en amont avec les étudiants et plusieurs allers-retours seront effectués avant le rendu final.

La Direction de l'urgence sera en appui des étudiants pour la mise en contact avec les interlocuteurs internes et externes. Si besoin, des espaces de travail et salles de réunion seront mis à disposition.